

Honoraire de l'agence CHIBERTA IMMOBILIER

Retrouvez ci-dessous les barèmes des honoraires.

VENTES

| | |
|------------------------|----------|
| Jusqu'à 100 000 € | 10 % TTC |
| De 100 à 1 000 000 € | 6 % TTC |
| Au-delà de 1 000 000 € | 5 % TTC |

LOCATIONS MEUBLÉES (de septembre à juin)

12% TTC du loyer global (honoraires à la charge du Locataire).

LOCATIONS MEUBLÉES ÉTUDIANTES (de septembre à juin)

13€/m² (honoraires à la charge du propriétaire et du locataire ou partagés en cas de bail mobilité)

LOCATIONS À L'ANNÉE MEUBLÉES

13€/m²* à la charge du propriétaire et du locataire

LOCATIONS À L'ANNÉE VIDES

13€/m²* à la charge du propriétaire et du locataire

* Le tarif de 13€/m² correspond aux tarifs appliqués en zone tendue: 3€/m² pour l'état des lieux + 10€/m² pour les prestations de visite et de dossiers.

RÉDACTION D'EXPERTISES

De 250€ à 500€ TTC en fonction du type de bien

EXPERTISE GRATUITE si suivie d'un mandat de vente.